

■ **VCM SARL**, à Les Montets, Les Saugettes, CH-217-3534688-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.12.2005. But: vente, achat et courtage d'immeubles. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 28.12.2005, Pascal et Viviane Egger font apport à la société d'une voiture Citroën C4 5P 20HDI EXCL. pour un montant de CHF 38'610.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.— à la libération du capital social. Le solde correspond à une créance de CHF 18'610.— en faveur des apporteurs. Associés: Egger Pascal, d'Alterswil, à Montet (Broye), avec une part de CHF 19'000.—, Egger Viviane, d'Alterswil, à Montet (Broye), avec une part de CHF 1'000.—, sans signature. Gérant: l'associé Egger Pascal avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 5394 du 30.12.2005
(03181770 / CH-217.3.534.688-7)